

Service : COMPTÉ-ENTREPRISE



Sommaire



Parcours utilisateurs et habilitations



Un bouquet de services au sein de net-entreprises.fr



Présentation du compte entreprise focus cpam



Temps d'échange



Présentation du compte entreprise focus carsat



Temps d'échange





1 - Parcours utilisateurs et habilitations



Parcours utilisateurs et habilitations

Net-entreprises.fr est le service proposé aux entreprises, aux collectivités, et à leurs mandataires (experts-comptables, centres et associations de gestion agréés...) par l'ensemble des organismes de protection sociale pour effectuer et régler, par internet, de manière sécurisée, simple et gratuite, leurs déclarations sociales.



Portail unique pour toute la sphère sociale



Service gratuit



Sécurisation des données et des échanges



Un paramétrage ainsi que la mise à jour régulièrement des informations (administrateurs/personnes autorisés à déclarer) est essentiel pour la bonne marche de vos échanges avec les différentes administrations.

Parcours utilisateurs et habilitations

L'administrateur

Personne autorisée par l'entreprise à transmettre des déclarations et est responsable de l'administration des comptes des déclarants et de leurs habilitations

Compétences :

- Inscrire ou supprimer des déclarants
- Gérer les habilitations (droits déclaratifs)
- S'inscrire à tout ou une partie des déclarations
- Activer d'autres administrateurs en attente d'inscription
- Générer un nouveau mot de passe à un déclarant ainsi que la modification de son adresse mail



Parcours utilisateurs et habilitations

VOTRE TABLEAU DE BORD

Vos notifications ↓

Vos déclarations ↓

VOTRE ESPACE ENTREPRISE

Gestion ↑

Gérer les habilitations DSN (régime général)

Gérer les habilitations DSN (régime agricole)

Gérer les déclarations

Gérer les établissements

Gérer les déclarants

Gérer les habilitations

Consultation ↓

Demande en attente ↓

Outils de Contrôle ↓

Référentiels ↓

Outils de Paramétrage ↓

Autres services ↓

Solutions de paiement ↓

Sites partenaires ↓

RAPPEL :
seul l'administrateur
accède à « *Votre
espace entreprise* »

NET-ENTREPRISES-FR
GEP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

🏠 Vos déclarations

Administrateur - Déclarant

Parcours utilisateurs et habilitations

Le déclarant

Collaborateur habilité par un administrateur à déclarer et/ou télépayer pour le compte d'une entreprise et/ou établissement

Compétences

- Modifier ses informations personnelles (adresse mail, téléphone et mode de connexion)
- Accéder aux déclarations pour lesquelles des droits déclaratifs ont été définis par l'administrateur propriétaire

 Pas d'accès à « Votre espace entreprise »



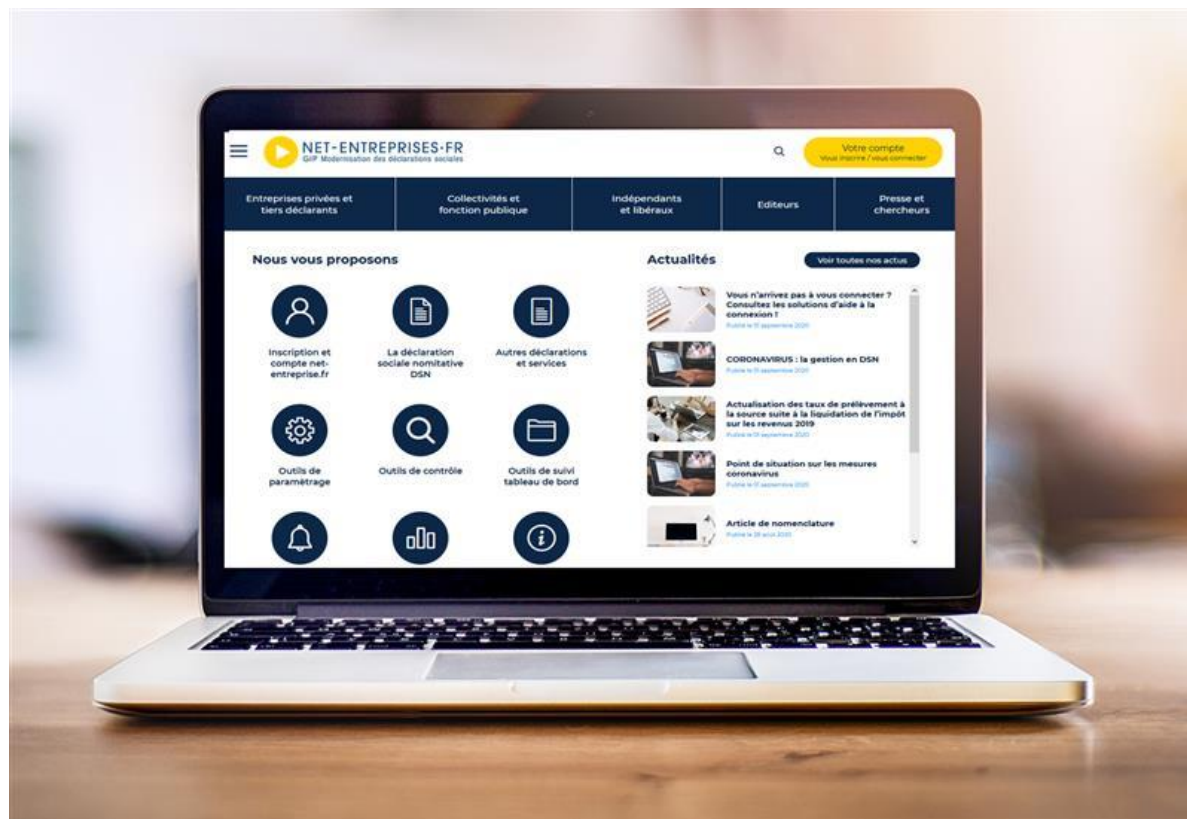
Le tiers déclarant

Personne autorisée pour le compte d'une entreprise à effectuer un certain type de déclarations sociales (experts-comptables, centres et associations de gestion agréés...)

Compétences

- Accéder et suivre les déclarations
- Accéder aux dossiers de ses clients (portefeuille)
- Visualiser les informations du compte AT/MP (depuis juillet 2020) de leur portefeuille client

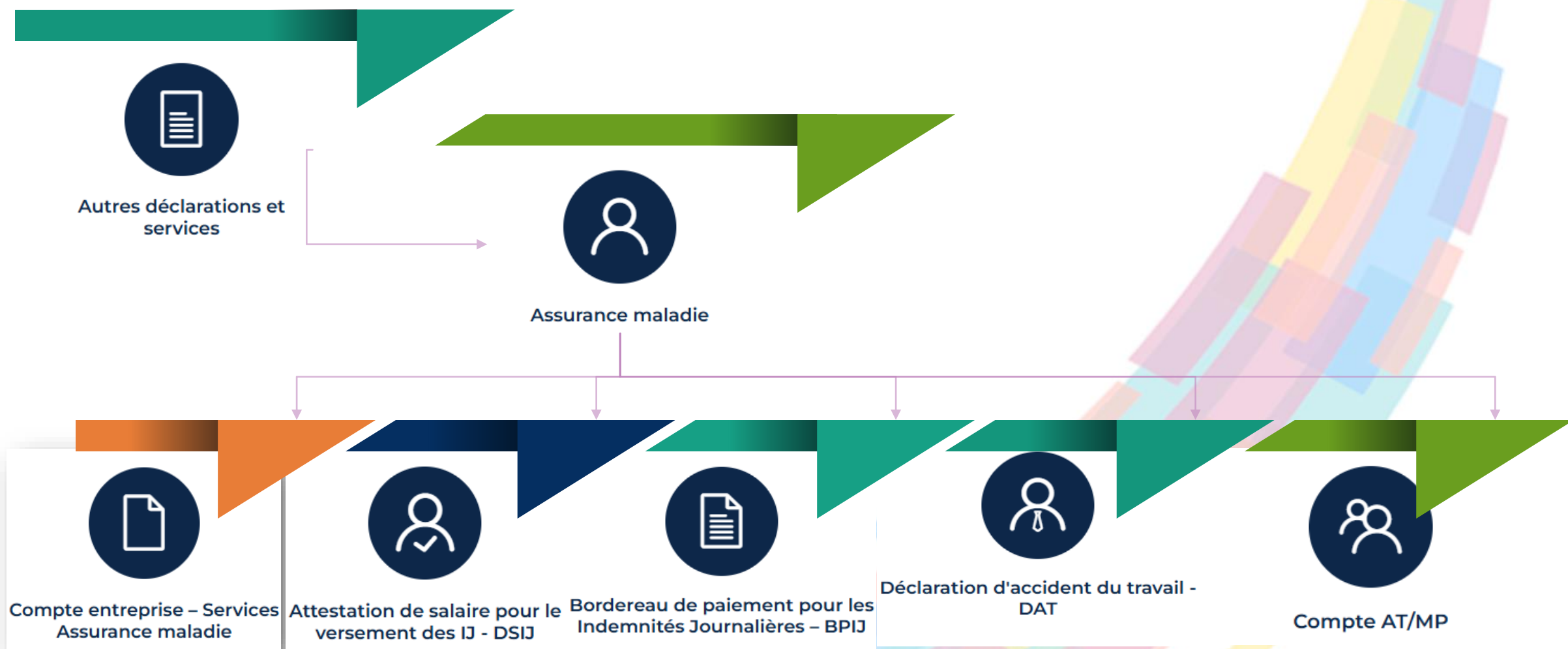




2 – Un bouquet de service au sein de net-entreprises.fr



Un bouquet de service au sein de net-entreprises.fr





3 – Présentation du compte entreprise focus CPAM



Présentation du compte entreprise focus CPAM

DÉPÔT DE PIÈCES

La transmission des pièces justificatives nécessaires aux traitements des indemnités journalières

1



PAGE D'ACCUEIL

- Un menu
- Le SIRET déclaré (au choix)
- Aperçu des derniers envois relatifs aux dossiers d'indemnités journalières
- Aperçu des DAT éligibles à l'ajout de réserves

2



3



TAUX AT/MP

Affichage du taux AT/MP

4



DAT EN LIGNE

Transmission de la DAT en ligne (refonte du teleservice)

5



ENQUÊTE DE SATISFACTION EMPLOYEURS

Possibilité pour l'employeur de participer à l'enquête de satisfaction nationale.

6



FRACTIONNEMENT DU CONGÉ PATERNITÉ

Transmission des périodes de congé paternité (hors DSN)

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Une nouvelle pastille....Nouvelle couleur

Désormais chaque déclarant est habilité automatiquement au Compte Entreprise. Pour pouvoir télédéclarer ou consulter les téléservices dans le compte, les utilisateurs doivent être habilités aux téléservices du compte :

- Attestation de salaire + BPIJ
- Net-DAT
- Compte AT/MP

The screenshot displays the user interface of the NET-ENTREPRISES-FR portal. At the top, the header includes the logo and name 'NET-ENTREPRISES-FR' with the tagline 'GIP Modernisation des déclarations sociales', and the user's identity 'UTILISATEUR ZERO' with ID '393 455 316 00470' and role 'Administrateur - Déclarant'. Below the header, a navigation bar reads 'PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE'. The main content area is titled 'Vos déclarations' and features four tiles: 'Employeurs Publics PEPs', 'Compte Entreprise SSPA' (with sub-items 'Tests accrochage compte ATMP' and 'V10'), 'QRP' (with sub-item 'Questionnaire risques professionnels'), and 'Compte Entreprise' (with sub-items 'Vos démarches maladie et risques professionnels' and 'Assurance Maladie et Risques professionnels pour les entreprises'). The 'Compte Entreprise' tile is highlighted with a green border. Below this section, there are three columns of services: 'VOTRE TABLEAU DE BORD' (Vos notifications, Vos déclarations), 'VOTRE ESPACE ENTREPRISE' (Gestion, Consultation, Demande en attente), and 'VOS SERVICES COMPLEMENTAIRES' (Outils de Contrôle, Référentiels, Outils de Paramétrage, Autres services, Solutions de paiement, Sites partenaires).

Présentation du compte entreprise

Conditions pour accéder au compte entreprise via NET ENTREPRISES

Chaque personne habilitée doit, lors de sa première connexion au compte entreprise, valider les CGU du service :

- Si la personne habilitée accepte les CGU : elle accède au contenu du compte entreprise. Par la suite, les CGU ne lui seront plus proposées sauf en cas de modification de celles-ci par la direction des risques professionnels ;
- Si la personne habilitée refuse les CGU : elle est redirigée vers la page d'accueil de Net-entreprises. Les CGU lui seront proposées à chaque connexion

Par la suite, la personne habilitée peut retrouver le contenu des CGU en cliquant sur le lien « Conditions générales d'utilisation » de la rubrique « Documents de référence » de la page d'accueil. Le texte des CGU est annexé à ce manuel utilisateur.

Présentation du compte entreprise

L'utilisateur tiers déclarant peut accéder au compte entreprise pour lequel il a demandé l'habilitation sur le portail Net-entreprises
Condition : Avoir effectué une DSN dans les trois derniers mois, à défaut l'accès au compte entreprise sera bloqué mais indiquera la raison du blocage

The screenshot displays the 'Compte entreprise' section of the 'l'Assurance Maladie' portal. The header includes the logo and 'Compte entreprise Vos démarches maladie et risques professionnels'. The user is identified as 'CDR LILLE' with SIRET '32122578100020' and 'SAINT POL AMBULANCES'. A sidebar on the left offers navigation options: 'Consulter les taux de cotisation AT/MP', 'Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP', 'Prévenir les Risques professionnels', and 'Mes obligations'. The main content area features a search bar with 'ENTREPRISE SAINT POL AMBULANCES - 321225781' and a dropdown menu listing several companies. Below this, there are tabs for 'Vos taux en vigueur' and 'Historique de vos taux'. A table displays the current rate for 'SAINT POL AMBULANCES' at 4,29%.

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	SAINT POL AMBULANCES 321225781 00020	BS1JA	01/01/2024	15/12/2023	4,29 % ¹

1: Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2024 (décret n° 2020-753 du 5 juillet 2020)

Le tiers déclarant

Le menu « ENTREPRISE » permet d'accéder à la liste des entreprises pour lesquelles le tiers déclarant a effectué une demande d'accès au compte entreprise depuis le portail Net-entreprises.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Le choix du Siret active les accès au compte entreprise et aux téléservices auxquels l'utilisateur est habilité.

Accueil

- Vos salariés**
 - Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves
 - Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux
 - Suivre les dossiers d'indemnités journalières
- Votre entreprise**
 - Consulter les taux de cotisation AT/MP
 - Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP
 - Prévenir les Risques professionnels
 - Obtenir une Subvention Prévention
- Mes obligations**

Vos déclarations

- Employeurs Publics PEPS
- Compte Entreprise SSPA
- QRP
- Compte Entreprise

Votre tableau de bord

- Vos notifications
- Vos déclarations

Votre espace entreprise

- Gestion
- Consultation
- Demande en attente

Vos services complémentaires

- Outils de Contrôle
- Référentiels
- Outils de Paramétrage
- Autres services
- Solutions de paiement
- Sites partenaires

Présentation du compte entreprise focus CPAM

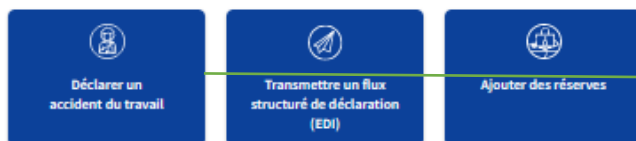
The screenshot shows the 'Compte entreprise' interface on the Assurance Maladie website. The header includes the Assurance Maladie logo, 'Compte entreprise' text, and the user status 'ZERO UTILISATEUR'. The main content area is titled 'ENTREPRISE' and features a search bar for 'ETABLISSEMENT' with the SIRET number '793 455 316 003H'. Below this, there are three quick action buttons: 'Déclarer un accident du travail', 'Gérer un dossier d'indemnités journalières', and 'Obtenir une Subvention Prévention'. The interface is divided into several sections: 'Aperçu des derniers envois relatifs aux dossiers d'indemnités journalières' (with sub-sections for 'DÉPÔTS DE PIÈCES JUSTIFICATIVES EFFECTUÉS' and 'PÉRIODES DE CONGÉ PATERNITÉ ENVOYÉES'), 'Aperçu des DAT éligibles à l'ajout de réserves', and 'Taux de cotisation AT/MP en vigueur' showing a rate of 1.18%.

Annotations on the screenshot:

- Le choix du Siret**: Points to the search bar containing the SIRET number.
- Accès rapide aux téléservices par des boutons**: Points to the three quick action buttons.
- Visualisation des 5 derniers envois de PJ et périodes de congé paternité**: Points to the 'DÉPÔTS DE PIÈCES JUSTIFICATIVES EFFECTUÉS' section.
- Visualisation des DAT éligibles aux réserves**: Points to the 'Aperçu des DAT éligibles à l'ajout de réserves' section.
- Accès au taux de cotisation AT/MP**: Points to the 'Taux de cotisation AT/MP en vigueur' section.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

DÉCLARER UN ACCIDENT DU TRAVAIL



Les obligations de l'employeur

L'employeur est tenu, dès qu'il a connaissance d'un accident, de le déclarer sous 48 heures par tout moyen conférant date certaine à sa réception, hors dimanche et jours fériés, à la caisse primaire d'Assurance Maladie d'affiliation du salarié (CPAM).

Les réserves de l'employeur sur le caractère professionnel de l'accident

L'employeur ne peut refuser de déclarer un accident, même s'il estime qu'il n'a pas de lien avec le travail. Dans ce cas, il peut émettre des réserves motivées sur le caractère professionnel de l'accident, c'est à dire contester le fait que l'accident soit survenu par le fait ou à l'occasion du travail. Ces réserves peuvent intervenir soit dès la déclaration, soit dans un délai maximum de 10 jours après l'établissement de la déclaration.

Remise de la feuille d'accident du travail au salarié

L'employeur doit remettre la feuille d'accident du travail au salarié au plus tôt, et de préférence dès la survenance de l'accident. En effet, cette feuille lui permet de bénéficier de la dispense d'avance des frais pour ses soins.

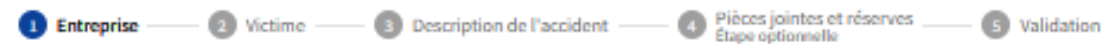
Les avantages de la DAT en ligne

- des déclarations plus complètes, rapides et mieux renseignées ;
- pas besoin d'envoyer de lettre recommandée ;
- une possibilité d'éditer directement la feuille d'accident permettant au salarié de bénéficier de la prise en charge des soins ;
- la possibilité de joindre des pièces complémentaires (photos de l'accident, réserves motivées, l'information préalable à la déclaration d'accident du travail d'un intérimaire transmise par l'entreprise utilisatrice...).

[En savoir plus](#)

La DAT en ligne en 5 étapes

1/5 - ENTREPRISE



Compléter la DAT par l'ajout de réserves

Accueil > Déclarer un accident du travail > DAT éligibles à l'ajout de réserves motivées

DAT ÉLIGIBLES À L'AJOUT DE RÉSERVES MOTIVÉES

Vous avez la possibilité de rattacher des réserves à une DAT non mortelle durant un délai réglementaire de 10 jours francs à partir de la date de dépôt initiale de la DAT. [Cliquez pour savoir comment est décompté le délai de 10 jours francs](#)


À noter qu'en cas d'accident mortel, vous pouvez joindre vos réserves en ligne uniquement lors du dépôt de la DAT : en effet, la caisse est tenue de procéder à une enquête administrative et vous pourrez ainsi directement transmettre ces éléments à l'enquêteur.

0 ligne FILTRES

Numéro de Sécurité sociale	Salarié(e)	Date de dépôt	Date de l'accident
Aucune DAT éligible à l'ajout de réserves trouvée			

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Sur cette page, vous avez le choix entre déclarer votre accident du travail, transmettre un flux EDI ou ajouter vos réserves sur une déclaration existante.



The screenshot displays the CPAM employer account interface. On the left is a navigation menu with the following items: 'Accueil', 'Vos salariés' (with an upward arrow), 'Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves' (highlighted), 'Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux', 'Gérer les justificatifs d'indemnités journalières', and 'Votre entreprise' (with an upward arrow). Below 'Votre entreprise' is the link 'Accéder au compte AT/MP'. The main content area shows a dropdown menu for 'ÉTABLISSEMENT' with the value '180 035 024 02369'. Below this is a breadcrumb trail 'Accueil > Déclarer un accident du travail'. The main heading is 'DÉCLARER UN ACCIDENT DU TRAVAIL'. There are three blue buttons: 'Déclarer un accident du travail' (with a person icon), 'Transmettre un flux structuré de déclaration (EDI)' (with a paper plane icon), and 'Ajouter des réserves' (with a document icon). Below the buttons is the section 'Les obligations de l'employeur' with the text: 'L'employeur est tenu, dès qu'il a connaissance d'un accident, de le déclarer sous 48 heures par tout moyen conférant date certaine à sa réception, hors dimanche et jours fériés, à la caisse primaire d'assurance maladie d'affiliation du salarié (CPAM).'

Présentation du compte entreprise focus CPAM

1 Entreprise — 2 Victime — 3 Description de l'accident — 4 Pièces jointes et réserves
Étape optionnelle — 5 Validation

* Champs obligatoires

Établissement de rattachement de la victime

Sélectionnez ici l'établissement de rattachement de la victime.

ENTREPRISE *
CAISSE NATIONALE DE L ASSURANCE MALADIE - 180 035 024

ETABLISSEMENT *
180 035 024 02369

Si l'établissement pour lequel vous voulez déclarer un accident est absent de la liste, vous devez vous inscrire préalablement pour cet établissement auprès de net-entreprises pour le service DAT. Adressez-vous à votre administrateur (qui vous a remis vos identifiants et mot de passe) pour cette inscription.

Numéro et libellé voie
26 AV PROF. A-LEMIERE

Complément d'adresse
26-50 IMMEUBLE FRONTALIS

Code Postal 75986 Ville PARIS CEDEX 20

En cas d'adresse incorrecte veuillez vérifier l'adresse renseignée dans net-entreprises.

En cas de multi établissement ou Tiers-Déclarant, Sélectionner l'établissement de rattachement à la victime dans la liste déroulante. Limitée à 50, il faudra taper le Siren pour que le Siret souhaité s'affiche.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Faites vous partie d'une entreprise du secteur de l'intérim ? ⓘ Oui

Raison sociale * 0 / 40

SIRET * 0 / 14

Num appartement, étage, ...

Complément (entrée, immeuble, ...) 0 / 38

Voie * 0 / 38

Mention distribution (lieu dit, BP, ...) 0 / 38

Code Postal * 0 / 5 Commune ou cedex * 0 / 32

Adresse de l'entreprise utilisatrice

Faites vous partie d'une entreprise du secteur de l'intérim ? ⓘ

Non

[Abandonner la déclaration](#)

Étape suivante : Informations sur la victime (2/5)

Vous ne pouvez passer à l'étape suivante une fois tous les champs obligatoires ont été renseignés.

De plus, vous pouvez à tout moment abandonner la déclaration en cliquant sur le bouton du même nom.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

The screenshot shows the '2/5 - VICTIME' step of the online declaration process. The progress bar indicates the current step is 'Victime', with previous steps 'Entreprise' and 'Description de l'accident' completed, and 'Pièces jointes et réserves' and 'Validation' remaining. The form includes a sidebar with navigation options and a main section for 'Identité' with various input fields.

Accueil > Déclarer un accident du travail > Nouvelle déclaration

2/5 - VICTIME

1 Entreprise 2 **Victime** 3 Description de l'accident 4 Pièces jointes et réserves
Étape optionnelle 5 Validation

* Champs obligatoires

Identité

Numéro de sécurité sociale *	1 85 05 89 024 [REDACTED] ✓
Numéro rattaché à la caisse B01	15 / 15
Nom	GERMAIN
Prénom	GUILLAUME
Nom d'usage	.
Date de naissance	04/05/1985
Nationalité *	[REDACTED]

Obtenir de l'assistance ⓘ

Le champ Nationalité est obligatoire et doit être renseigné par l'utilisateur

Renseigner le Numéro de Sécurité Sociale (NIR)

- **Si OK** : récupération Nom / Prénom / Nom d'usage / Date de naissance / Caisse de rattachement (non modifiables par l'utilisateur)
- **KO si** : le salarié n'est pas connu au Référentiel ou si le salarié est connu au Référentiel mais pas rattaché au régime général.

The close-up shows the 'Numéro de sécurité sociale' field with the value '1 85 05 89 034 026 74'. A red error icon is present, and the text below the field reads 'Numéro de sécurité sociale non valide' and '15 / 15'.

- Contacter le 3679 pour demander une mise à jour du dossier de l'assuré
- Envoyer une DAT Papier




Présentation du compte entreprise focus CPAM

3/5 - DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

Entreprise — Victime — **3** Description de l'accident — **4** Pièces jointes et réserves
Étape optionnelle — **5** Validation

* Champs obligatoires

Date et heure de l'accident

<input type="text" value="Date de l'accident *"/> 	<input type="text" value="Horaire de l'accident *"/> 
Format JJ/MM/AAAA	
Accident *	<input checked="" type="radio"/> Constaté <input type="radio"/> Connu
<input type="text" value="Date *"/> 	
Format JJ/MM/AAAA	

Comme à chaque étape, les « * » sont les parties à renseigner obligatoirement pour passer à l'étape suivante

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Lieu de l'accident ⓘ

Précisions sur le lieu de l'accident *

Lieu de travail habituel ▼

L'accident a-t-il eu lieu en dehors de l'établissement de rattachement de la victime ? * ⓘ Non

Lieu de l'accident ⓘ

Précisions sur le lieu de l'accident *

Lieu de travail habituel

Lieu de travail occasionnel

Lieu du repas

Au cours du trajet entre le domicile et le lieu de travail

Ci Au cours du trajet entre le travail et le lieu du repas

Au cours d'un déplacement pour l'employeur

En pointant votre souris sur les zones infos bulles « i », un texte explicatif s'affiche.

L'accident a-t-il eu lieu en dehors de l'établissement de rattachement de la victime ? * ⓘ Oui

Raison sociale 0 / 40

SIRET 0 / 14

Num appartement, étage, ... 0 / 38

Complément (entrée, immeuble, ...) 0 / 38

Voie * 0 / 38

Mention distribution (lieu dit, BP, ...) 0 / 38

Code Postal * Commune ou cedex *

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Conséquences de l'accident

L'accident a-t-il entraîné le décès de la victime ? * Oui

i En cas d'accident mortel : vous pouvez joindre l'acte de décès, s'il est en votre possession. Dans la mesure où la caisse primaire est tenue de procéder à une enquête administrative, il convient dès à présent de réunir les éléments que vous souhaitez communiquer à l'enquêteur.

L'accident a-t-il eu pour conséquence un arrêt de travail ? * Oui

i Dans le cas d'un accident avec arrêt de travail, vous devez transmettre l'attestation de salaire de votre salarié directement soit via le compte entreprise grâce au menu latéral, soit via la page d'accueil des téléservices net-entreprises via la rubrique DSIJ.

Zone facultative, non visible par défaut. Si l'utilisateur coche « oui », il devra renseigner les champs obligatoires pour pouvoir passer à l'étape suivante.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

4/5 - PIÈCES JOINTES ET RÉSERVES

✓ Entreprise — ✓ Victime — ✓ Description de l'accident — ✓ Pièces jointes et réserves Étape optionnelle — 5 Validation

Étape optionnelle

Pièces jointes

Si vous souhaitez ajouter des pièces complémentaires , déposez ici vos fichiers (exemple : lettre de réserve, acte de décès , courriers divers , photos...). La taille cumulée des documents doit être inférieure à 5 Mo. Les deux formats acceptés sont PDF et JPEG.



Placez votre fichier ici

Ou

CHOISIR UN FICHIER

Taille max. : 5 Mo. Formats acceptés : PDF, JPG, JPEG

Cette étape est entièrement facultative et contrairement aux autres étapes, le bouton pour passer à l'étape suivante est toujours bleu et cliquable.

Pièces jointes

Cette rubrique propose une zone de téléchargement de documents. Seuls les formats PDF ou JPG sont autorisés avec une taille maxi de 5 Mo cumulée.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Réserves motivées

Si vous souhaitez émettre des réserves sur le caractère professionnel de l'accident, vous pouvez compléter le champ ci-dessous et/ou joindre un document. Cette possibilité reste ouverte pendant 10 jours à compter de la validation de votre demande.

Réserves motivées

0 / 128

[Abandonner la déclaration](#)

Retour à l'étape précédente

Étape suivante : Validation (5/5)

Zone limitée à 128 caractères.

Caractère professionnel de l'accident : Selon le Code de la Sécurité sociale, « est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise »

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Sélectionner Suivre les dossiers d'indemnités Journalières

The screenshot displays the CPAM employer portal interface. On the left is a navigation sidebar with the following items: 'Accueil', 'Vos salariés' (with an upward arrow), 'Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves', 'Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux', 'Suivre les dossiers d'indemnités journalières' (highlighted in grey), and 'Votre entreprise' (with an upward arrow). Below 'Votre entreprise' is the link 'Accéder au compte AT/MP'. The main content area features a search bar for 'ÉTABLISSEMENT' with the value '180 035 024 02369'. Below this is a breadcrumb trail: 'Accueil > Suivre les dossiers d'indemnités journalières'. The main heading is 'SUIVRE LES DOSSIERS D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES'. A sub-heading reads: 'Retrouvez ici le suivi des pièces justificatives liées aux indemnités journalières et le suivi des périodes de congé paternité de vos salariés'. At the bottom of the main content area, there is a blue button 'Nouveau dossier +' and a yellow warning banner that says: 'Attention vous avez 6 dossiers avec pièces sauvegardées et 2 dossiers avec périodes non envoyées'. At the very bottom of the page, it shows '16 dossiers', a 'FILTRES' button, and a search bar with the text 'Rechercher par NOM ou n° de sécurité sociale' and a magnifying glass icon.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

ÉTABLISSEMENT 180 035 024 02369

Accueil > Suivre les dossiers d'indemnités journalières > Gérer un dossier d'indemnités journalières

GÉRER UN DOSSIER D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Les champs comportant un astérisque sont requis.

Salarié

Numéro de sécurité sociale * 1 85 [REDACTED] ✓

Nom GERMAIN Prénom GUILLAUME

Numéro rattaché à la caisse 801 15 / 15 Non modifiable Non modifiable

Absence

Nature de l'absence *

Dernier jour travaillé * [REDACTED] Origine de l'attestation de salaire *

Format JJ/MM/AAAA

Renseigner le Numéro de Sécurité Sociale (NIR)

- **Si OK** : récupération Nom / Prénom / Nom d'usage / Date de naissance / Caisse de rattachement (non modifiables par l'utilisateur)

- **KO si** : le salarié n'est pas connu au Référentiel ou si le salarié est connu au Référentiel mais pas rattaché au régime général, utiliser la voie postale pour la transmission de documents

Numéro de sécurité sociale * 1 85 05 89 034 026 74 !

Numéro de sécurité sociale non valide 15 / 15

Contactez le 3679 pour demander une mise à jour du dossier de l'assuré

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Renseigner **la nature de l'absence** « paternité-accueil de l'enfant » puis renseigner le **dernier jour de travail** (ne peut être postérieur à la date du jour) ; puis choisir **l'origine de l'attestation** et le **motif de création du dépôt**.

Contrôle effectué sur le SIRET et le Numéro de Sécurité Sociale sélectionnés : s'il existe déjà un dossier, l'utilisateur doit retourner sur la page de suivi et compléter ou ajouter un dépôt sur le dossier existant.

Absence

Nature de l'absence *
Paternité - Accueil de l'enfant

Dernier jour travaillé *
01/07/2023

Format JJ/MM/AAAA

Origine de l'attestation de salaire *
DSIJ issue de DSN

Motif de création du dépôt

Motif *
Demande initiale

DSIJ issue de DSN
DSIJ issue de saisie net-entreprises

Dossier déjà existant ✕

Attention il existe déjà un dossier portant sur [PRÉNOM NOM] en date du [xx/xx/xxxx DJT]. Veuillez compléter le dossier existant en accédant au suivi des justificatifs d'indemnités journalières.


Annuler Revenir à la page de suivi

IMPORTANT :

Dernier jour de travail = Dernier jour de congé naissance employeur

Présentation du compte entreprise focus CPAM


Lorsque vous choisissez « DSIJ issue de saisie Net-Entreprises », le message suivant apparaît afin de savoir si vous souhaitez déclarer les périodes de fractionnement du congé paternité.

 Souhaitez-vous déclarer les périodes de fractionnement du congé paternité ?

Si non:


Le message suivant apparaît et continuer votre démarche.

Rappel : Si l'attestation provient de DSN, pas de saisie de période.

 Je ne veux pas déclarer les périodes de fractionnement du congé paternité.

Si oui:

Répondre à la question suivante posée.


 Avez-vous déjà été indemnisé sur une période pour ce dossier ?

Présentation du compte entreprise focus CPAM


IMPORTANT :


Dernier jour de travail = Dernier jour de congé employeur


Si vous répondez non, le pavé suivant apparaît :




 Je n'ai pas été indemnisé pour ce dossier, les périodes de fractionnement peuvent être saisies dans le pavé ci-dessous. Annuler

Périodes

Les périodes de congé paternité peuvent être saisies dans le formulaire ci-dessous conformément aux règles de fractionnement définies. [En savoir plus](#) 

Naissance multiple 

 Lien vers ameli.fr sur le congé paternité

Période 1 (4 jours minimum) 	Nombre de jours déclarés :	Nombre de jours restants :
<p>Dernier jour travaillé *</p> <input type="text" value="01/07/2023"/>  <p><small>Format JJ/MM/AAAA</small></p>	<p>Date de fin *</p> <input type="text"/>  <p><small>Format JJ/MM/AAAA</small></p>	<p>Statut de la période Aucun</p>

Si présence d'une naissance multiple, cocher la case. L'info bulle « i » vous précise la durée globale de 32 jours calendaires dans ce cas.

Puis la dernière partie correspond à la saisie du fractionnement du congé.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Période 1 (4 jours minimum) ⓘ

Nombre de jours déclarés : 5 Nombre de jours restants : 0

Dernier jour travaillé * : 01/07/2023

Date de fin : 06/07/2023

Statut de la période : Aucun

La période saisie est conforme.

Période 2 de fractionnement ⓘ

Dernier jour travaillé * : 24/07/2023

Date de fin * : 13/08/2023

Statut de la période : Aucun

La période saisie est conforme - les 25 jours ont été posés.

Ajouter une période +

Le calendrier affiche en gras les 25 jours réglementaires. Le reste du calendrier n'est pas cliquable (gris clair).

Le Dernier jour de travail s'enregistre automatiquement selon les informations saisies. Concernant la date de fin, la saisir manuellement ou à l'aide du calendrier. Si la date saisie est bien comprise entre 4 et 25 jours, le message « la période saisie est conforme ».

Le nombre de jours déclarés et restants se calcule automatiquement à chaque étape.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Contrôle de la cohérence des dates saisies

Période 1 (4 jours minimum) ⓘ	Nombre de jours déclarés : 5	Nombre de jours restants : 20
Dernier jour travaillé * 01/07/2023 Format JJ/MM/AAAA	Date de fin * 06/07/2023 Format JJ/MM/AAAA	Statut de la période Aucun
✔ La période saisie est conforme.		
Période 2 de fractionnement ⓘ	Nombre de jours déclarés : 13	Nombre de jours restants : 7
Dernier jour travaillé * 24/07/2023 Format JJ/MM/AAAA	Date de fin * 06/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Statut de la période Aucun
✔ La période saisie est conforme.		
Période 3 de fractionnement ⓘ	Nombre de jours déclarés : 7	Nombre de jours restants : 0 🗑️
Dernier jour travaillé * 16/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Date de fin * 23/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Statut de la période Aucun
✔ La période saisie est conforme - les 25 jours ont été posés.		

Si la saisie entière est correcte, l'écran est le suivant.

Rappel : la 3^e période est de 5 jours minimum; si la saisie est inférieure, ce message apparaît :

Dernier jour travaillé * 16/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Date de fin * 18/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Statut de la période Aucun
❗ La durée de cette période doit être supérieure ou égale à 5 jours.		

De plus, si les 25 jours ne sont pas utilisés, l'outil prévient l'utilisateur :

Dernier jour travaillé * 16/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Date de fin * 22/08/2023 Format JJ/MM/AAAA	Statut de la période Aucun
⚠ Attention, la durée globale des périodes posées est inférieure à 25 jours. Si cette période est validée, 1 jours ne pourront plus être posés.		

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Constituer le dépôt











Le fichier **doit être au format .pdf** et **ne doit pas être protégé par un mot de passe**. La taille cumulée des justificatifs d'un dépôt **ne peut pas dépasser 5 Mo**. Dans le cas d'un dépassement, merci de créer un nouveau dépôt associé au dossier du salarié.


Motif de création du dépôt

Demande initiale

Type de justificatif à transmettre

(0 Mo taille du dépôt)






 Extrait d'acte de naissance de l'enfant	
 Courrier avec dates de début et fin de congé parental d'éducation, autorisé par l'employeur	
 Bulletin d'hospitalisation	
 Contrat d'apprentissage	
 Courrier de justificatif d'écarts sur les salaires	

Ajouter les pièces nécessaires au dossier en les téléchargeant en cliquant sur :  ». Le format de vos pièces doit être en PDF et la taille cumulée du dépôt ne doit pas dépasser 5 Mo.

Une fois vos pièces ajoutées, vous pouvez soit les visualiser «  », soit les supprimer «  »

Type de justificatif à transmettre

(124.91 Ko taille du dépôt)

 Extrait d'acte de naissance de l'enfant Formulaire Délégation.pdf 124.91 Ko	 
 Courrier avec dates de début et fin de congé	

Présentation du compte entreprise focus CPAM

En cas de situation spécifique

Pour répondre à une situation spécifique, vous pouvez ajouter ici un ou plusieurs justificatifs non mentionnés précédemment

Ajouter un justificatif supplémentaire +

Commentaire

Rédiger votre commentaire...

0 / 150

[Abandonner le dépôt](#) ←

Sauvegarder

Valider

Finir votre saisie en mettant un commentaire (150 caractères maximum).

« **Valider** » enverra vos informations saisies à la CPAM.

« **Sauvegarder** » enregistrera votre saisie et vous pourrez la compléter ultérieurement.

Présentation du compte entreprise focus CPAM

Temps D'échange





4 – Présentation du compte entreprise focus Taux AT-MP



Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Vos salariés

- Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves
- Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux
- Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

- Consulter les taux de cotisation AT/MP
- Consulter les données pour mon prochain taux
- Prévenir les risques professionnels
- Obtenir une Subvention Prévention
- Mes obligations

Participer à une enquête

Obtenir de l'assistance

ÉTABLISSEMENT 322 894 163 00011

Vos raccourcis

- Déclarer un accident du travail
- Gérer un dossier d'indemnités journalières
- Obtenir une Subvention Prévention

Taux de cotisation AT/MP en vigueur

5.87 %

En 2023, votre taux était de 4.70%

Télécharger la notification de taux

Consulter le détail des taux



Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

L'accès au service

Si le tiers déclarant a bien effectué une DSN dans les 3 derniers mois pour son client, il peut alors accéder aux différentes fonctions du compte entreprise à l'exception de « Télécharger mes décisions de taux AT/MP ». Une infobulle précise : « En tant que tiers déclarant vous n'avez pas accès à cette fonctionnalité. Seul l'employeur peut la consulter. »

Le tiers déclarant

The screenshot shows the 'Compte entreprise' interface for 'SAINT POL AMBULANCES'. The page title is 'TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES'. The user is logged in as 'CDR LILLE' with SIRET '32122578100020'. The interface includes a navigation menu on the left with options like 'Consulter les taux de cotisation AT/MP' and 'Mes obligations'. The main content area shows the company name 'SAINT POL AMBULANCES - 321225781' and the establishment number '321 225 781 00020'. Below this, there are tabs for 'Vos taux en vigueur' and 'Historique de vos taux'. A table displays the current rate information:

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	SAINT POL AMBULANCES 321225781 00020	851JA	01/01/2024	15/12/2023	4,29% ¹

1 : Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2024 (décret n° 2010-753 du 5 juillet 2020)

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Fonctionnalités du compte AT/MP

Assurance Maladie | **Compte entreprise** | Vos démarches maladie et risques professionnels | CDR LILLE | 384 627 170 00036

Votre entreprise | ENTREPRISE | VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170

ÉTABLISSEMENT | 384 627 170 00036

Accueil > Consulter les taux de cotisation

TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Vos taux en vigueur | Historique de vos taux

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

Télécharger les décisions de taux

Les taux | Les comptes employeurs | Les feuilles de calculs | Exporter les données de la page | Filtrer | Filtrer par N° SIRET

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Décision de taux	Date de notification de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2024	15/12/2023		03/01/2024 LAMRI ALI	0,52 % ¹

1 : Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2012 (décret n° 2010-753 du 3 juillet 2010)

Éléments par page 20 | 1 - 1 de 1

Les données pour mon prochain taux
Accédez à la liste des accidents du travail et des maladies professionnelles qui affecteront votre prochain taux de cotisation.

Consulter les AT/MP passés



Floutage du Taux :
Les données AT sont
inaccessibles tant que
la décision de taux
AT/MP n'est pas
téléchargée

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

MANIPULATION

Voir le taux en vigueur (affichage du taux sur l'année en cours).

MANIPULATION

Bouton avec nouvelle fonctionnalité permettant de télécharger toutes les décisions ou celles non téléchargées

TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Vos taux en vigueur

Historique de vos taux

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

Télécharger les décisions de taux

MANIPULATION

Téléchargement de la décision sur la ligne de taux

Calendrier régional	Établissement	Décision de taux	Date de notification de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI 322894163 00011		26/03/2024 COR LILLE	5,87 % ¹
59 - Nord Picardie	TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI 322894163 00011		03/01/2024 KTBVIT EMMANUEL	4,66 % ¹

INFORMATIONS

Détail du calcul de taux et PDF de la décision de taux accessible si celle-ci a été téléchargée.

INFORMATIONS

Les taux sont affichés ici. Lorsque les taux sont floutés, il y a absence de téléchargement de la décision des taux.

Exporter les données

Filtrer

Filtrer par N° SIRET

PDF	Code Risque	Taux
CSV	Décision de taux	5,87 % ¹
Excel (xlsx)	Caisse régionale	4,66 % ¹

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Consulter les taux de cotisations

Intranet v.10.0.7 (RPP) Retour

l'Assurance Maladie **Compte entreprise** Vos démarches maladie et risques professionnels **COR LILLE** 384 627 170 00036

Votre entreprise ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170

Consulter les taux de cotisation AT/MP
Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP
Prévenir les Risques professionnels
Mes obligations

ÉTABLISSEMENT 384 627 170 00036

Accueil > Consulter les taux de cotisation

TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Vos taux en vigueur Historique de vos taux

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

Télécharger les décisions de taux

Les taux Les comptes employeurs Les feuilles de calculs Exporter les données de la page Filtrer Rechercher par N° SIRET

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Décision de taux	Date de notification de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2024	15/12/2023		03/01/2024 LAMRI ALI	0,52 % ¹

1: Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2012 (décret n° 2010-753 du 3 juillet 2010)

Éléments par page 20 1 - 1 de 1

Les données pour mon prochain taux
Accédez à la liste des accidents du travail et des maladies professionnelles qui affecteront votre prochain taux de cotisation.

Consulter les AT/MP passés

La bulle informant de l'accès au détail se fait au passage de la souris avec l'information « cliquer ici pour afficher le détail du taux » (détail du calcul accessible en cliquant sur la ligne de taux accessible uniquement en cas de tarification calculée).

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Intranet v.10.0.7 [RPP] Retour

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELLS
Agir ensemble, protéger chacun

Compte entreprise
Vos démarches maladie et risques professionnels

CDR LILLE
384 627 170 00036

Votre entreprise ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170

Accueil > Consulter les taux de cotisation > **Détail du taux**

DÉTAIL DU TAUX : NOTIFIÉ LE 15/12/2023

[Exporter les données](#)

Date de notification 15/12/2023	Date d'effet 01/01/2024
NIC section 00036 01	Valeur triennale risque section 23 883 €
Salaires 63 593 751 €	Taux misde 0,52 %
Taux brut 0,04 %	Cotisation supplémentaire -
Cotisation complémentaire -	Ristourne -

Raison sociale VALLOUREC	SIRET [REDACTÉ]
Section 01	Code Risque 283CH
Mode de tarification Taux individuel	Fonction support non
CTN A	Option tarifaire Etablissement

Libellé du Risque
Fabrication de tubes en acier ou de tubes isolateurs (sauf tubes en fonte).
Fabrication de chaudiromerie de contenants (réservoirs, citernes, bouteilles pour gaz comprimés), de générateurs de vapeur et accessoires, d'équipements généralement sous pression et de chaudiromerie nucléaire.
Fabrication de tuyaux métalliques flexibles.

Lieu du Risque
54 RUE ANATOLE FRANCE AULNOYE AYMERIES 59620 AULNOYE AYMERIES

Détermination du taux de la section d'établissement ⓘ

Taux Individuel
0,52 %

Effectif réel 544	Effectif retenu 544
Taux brut ⓘ 0,04 %	Taux net ⓘ 0,52 %
Taux de l'année précédente 0,61 %	Taux collectif 3,99 %

Détermination de la valeur du risque ⓘ

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention

Mes obligations

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Intranet v.10.0.7 [RPP] Retour

l'Assurance Maladie **PROFESIONNELS** **Compte entreprise** Vos démarches maladie et risques professionnels CDR LILLE
384 627 170 00036

ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170

ÉTABLISSEMENT 384 627 170 00036

Accueil > Consulter les taux de cotisation

TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Vos taux en vigueur Historique de vos taux

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

[Télécharger les décisions de taux](#)

Les taux Les comptes employeurs Les feuilles de calcul Exporter les données de la page Filtrer Filtrer par N° SIRET

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Décision de taux	Date de notification de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2024	15/12/2023	↓	03/01/2024 LAMRI ALI	0,52 % ¹
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2023	16/12/2022	↓	09/01/2023 REMY VALERIE	0,61 % ¹
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2022	17/12/2021	↓	10/01/2022 REMY VALERIE	0,61 % ¹
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2021	31/05/2021	↓	02/06/2021 REMY VALERIE	0,71 % ¹
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2020	31/05/2021	↓	05/08/2021 LAMRI ALI	1,18 % ¹

1 : Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2012 (décret n° 2010-753 du 5 juillet 2010)

Éléments par page 20 1 - 5 de 5

Les données pour mon prochain taux

Accédez à la liste des accidents du travail et des maladies professionnelles qui affecteront votre prochain taux de cotisation.

[Consulter les AT/MP passés](#)

Version : 10.0.12

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP



MANIPULATION

Affichage des taux pour lesquels une décision a été notifiée sur les années précédentes

Vos taux en vigueur

Historique de vos taux

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

Télécharger les décisions de taux

Tous les taux

Non encore téléchargés

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Décision de taux	Date de notification de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI 322894163 00011	602MG	01/01/2024	26/03/2024		26/03/2024 CDR LILLE	5,87 % ¹
59 - Nord Picardie	TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI 322894163 00011	602MG	01/01/2024	15/12/2023		03/01/2024 KTBYIT EMMANUEL	4,66 % ¹
59 - Nord Picardie	TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI	602MG	01/01/2019	10/01/2023		26/03/2023 PDRD ARNAUD	3,48 % ¹



Le téléchargement d'une décision de taux a valeur de notification

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Télécharger les décisions de taux

i INFORMATIONS
Notification d'un recalcul du taux de cotisation

i INFORMATIONS
Feuille de calcul – Compte Triennal

1



Vos contacts
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL
NORD-PICARDIE
11 ALLEE VAUBAN
59662 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX
Pour nous appeler
Accueil : 3679
Risques professionnels : UF - PTF0009

Identification
Siret : 322894163 00011
Adresse de : RUE FRANCISCO FERRER
59950 AUBY
Régime : CC
CTN : CC
Section : 01
Code risque : 602MG

SAS TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI
R FRANCISCO FERRER
59950 AUBY

Le 26/03/2024

Objet : Notification d'un recalcul de votre taux de cotisation

Madame, Monsieur,

Les accidents du travail, de trajet et les maladies professionnelles sont assurés collectivement par les entreprises. Ces cotisations indemnisent les salariés victimes d'un accident du travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle. Le taux annuel de cotisation est donc fixé en fonction du risque que présente l'activité de chacune des entreprises cotisantes.

Depuis le 1er janvier 2018 le taux de cotisation intègre la majoration relative au financement du compte professionnel de prévention.

Le taux de cotisation pour la section 01 de votre établissement - SIRET n° 322894163 00011 - classé sous le code risque 602MG (Transports routiers de marchandises. Location de véhicules avec chauffeur.) est fixé à **5,87 % à effet du 01/01/2024**.

Votre taux tient compte de la sinistralité de votre établissement. Vous trouverez le justificatif de calcul de ce taux au verso.

Les cotisations ATMP sont payables à l'Urssaf dont dépendent vos établissements.

Conservez ce courrier de notification de votre taux et donnez une copie à votre comptable s'il établit pour vous les déclarations sociales.

Toute évolution de votre activité entraînant une aggravation des risques encourus par vos salariés doit nous être déclarée (article L 242-5 du code de la Sécurité Sociale). Si l'activité décrite par votre numéro de risque ne correspond pas à celle exercée par vos salariés, je vous invite à nous contacter aux numéros indiqués sur ce courrier pour faire le point de votre situation.


Le Directeur

Christine Niska

Conformément aux articles 34 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'informations vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez-vous à votre Comité ou à la Cnam pour la région Ile de France.

Possibilités de recours - Forme et délai (article L 411-2-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration et article R 142-1-A-B du code de la sécurité sociale)
Recours gracieux : 1 mois après la date de votre courrier dans un délai de 2 mois, à compter de la date de réception de la présente notification, par lettre recommandée avec accusé de réception.
Recours contentieux : 1 mois après la date de votre courrier dans un délai de 2 mois, à compter de la date de réception de la présente notification, par voie d'assignation devant le Conseil d'Etat d'Amiens (article D2 31-12 du code de l'organisation judiciaire) à une audience préalablement indiquée par le premier Président ou son délégué - Cour d'Appel d'Amiens - Service de la protection sociale - Section 14bis - 18 rue Robert Desnos - 80000 Amiens.
Une copie de la décision adoptée est jointe à l'assignation. A peine de nullité du recours introduit, une copie de l'assignation est déposée au greffe de la Cour d'Appel avant la date fixe pour l'audience.

2



Vos contacts
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL
NORD-PICARDIE
11 ALLEE VAUBAN
59662 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX
Pour nous appeler
Accueil : 3679
Risques professionnels : UF - PTF0009

SAS TRANSPORTS DELCROIX DE DOUAI
R FRANCISCO FERRER
59950 AUBY

Le 26/03/2024

FEUILLE DE CALCUL – COMPTE TRIENNAL
HORS BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS - TAUX MIXTE

SIRET	Section	RISQUE	FB	CTN	CC	LIEU DU RISQUE
322894163 00011	01	602MG				RUE FRANCISCO FERRER
Informations ci-dessus à rappeler dans tout document obligatoire						
URSSAF						
LILLE						
59950 AUBY						
NATURE DES ACTIVITES VISEES SOUS LE NUMERO DE RISQUE CI-DESSUS						
Transports routiers de marchandises. Location de véhicules avec chauffeur.						

COMPTE TRIENNAL - DETERMINATION DE LA VALEUR DU RISQUE

ANNEE	CCM IT1	CCM IT2	CCM IT3	CCM IT4	CCM IT5	CCM IT6	CCM IP1	CCM IP2	CCM IP3	CCM IP4
2020	2	5	1	3	2	1	0	0	0	0
2021	3	9	5	2	1	1	0	0	0	0
2022	4	3	2	4	2	0	1	0	0	2
TOTAL	9	17	8	9	5	2	1	0	0	2
VALEUR	2026	9188	13712	40728	42776	71928	2248	0	0	199924

Valeur du risque = somme du nombre de années par CCM x tarif du CCM correspondant

MAJORATION FORFAITAIRE	RISQUE TRAJET	CHARGES	COMPENSATION	PENIBILITE
- X - 0,17		- Y - 58 %	- Z - 0,16	- Z' - 0,03

EXERCICES	MASSE SALARIALE (M)	VALEUR DU RISQUE (A)
2020	4256512	71512
2021	4442150	87975
2022	4677324	1143330
TOTAL	13376982	1282816

DETERMINATION DU TAUX		
Effectif réél :	143	Taux mixte (M(A)+(F*P))
Effectif réparti - E	143	Taux mixte arrondi
Taux brut C=(A*(100/E))	0,5878	Taux exercice arrondi
Taux net : D=(C*(X)(1+Y)+(Z+Z'))	15,6073	
Taux cotisant - F	0,22	
Fraction de taux net	0,951	
G=(D*(1-30)+(E-20)+0,1)	0,949	
Fraction de taux cotisant net - G	0,498	
Taux mixte (G*(100))	5,87	

CUMULS TRIENNAUX DE LA SECTION D'ETABLISSEMENT ET CUMUL DES SECTIONS DE MEME RISQUE

NIC SE	CCM IT1	CCM IT2	CCM IT3	CCM IT4	CCM IT5	CCM IT6	CCM IP1	CCM IP2	CCM IP3	CCM IP4	Vale. Ris. (A)
00011 01	9	16	8	9	5	2	1	0	0	2	1276547
TOTAL	9	17	8	9	5	2	1	0	0	2	1282816

TAUX APPLICABLE

NIC	Val. Trien	Salaires	Taux brut section	Taux brut entrep.	Tx indiv (scréts)	Cotis supp	Cotis compl	Régime	Taux applicable	Date d'effet
00011 01	1276547	13319487	12,3026	9,5878	5,87	0	0	0	5,87	01/01/2024

La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données vous concernant, auprès de notre organisme.

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Intranet v.10.0.7 [RPP]

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

Compte entreprise
Vos démarches maladie et risques professionnels

CDR LILLE
384 627 170 00036

ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170

Votre entreprise
Consulter les taux de cotisation AT/MP
Consulter les échéances pour mon prochain taux AT/MP
Prévenir les Risques professionnels
Mes obligations

ÉTABLISSEMENT 384 627 170 00036

Accueil > Consulter les taux de cotisation

TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Vos taux en vigueur Historique de vos taux

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

Télécharger les décisions de taux

Les taux Les comptes employeurs Les feuilles de calculs Exporter les données de la page Filtrer Filtrer par N° SIRET

Caisse Régionale	Etablissement	Code Risque	Date d'effet	Date de la décision	Décision de taux	Date de notification de la décision	Taux
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2024	15/12/2023		03/01/2024 LAMRI ALI	0,52 % ³
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2023	16/12/2022		09/01/2023 REMY VALERIE	0,52 % ³
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2022	17/12/2021		10/01/2022 REMY VALERIE	0,61 % ³
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2021	31/05/2021		02/06/2021 REMY VALERIE	0,71 % ³
59 - Nord Picardie	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 384627170 00036	283CH	01/01/2020	31/05/2021		05/08/2021 LAMRI ALI	1,18 % ³

1 : Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2010 (décret n° 2010-753 du 1 juillet 2010)

Éléments par page 20 1 - 5 de 5

Les données pour mon prochain taux
Accédez à la liste des accidents du travail et des maladies professionnelles qui affecteront votre prochain taux de cotisation.
Consulter les AT/MP passés

Version : 10.0.12

Cette page permet, via le bouton « Consulter les AT/MP passés », d'accéder aux données du prochain taux AT/MP de l'établissement

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

L'accès aux données AT/MP pour le prochain taux

The screenshot displays the 'Compte entreprise' interface for 'ENTREPRISE VALLUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170'. The main section is titled 'LES DONNÉES POUR MON PROCHAIN TAUX AT/MP' and features a search filter box with the following options:

- Année: 2023 (selected) / 2024
- Cause Régionale: Tous
- CTN: Tous
- Code Risque: Tous
- Type (AT/MP): Tous
- Date Sinistre: [calendar icon]
- Date notif IP/Décls: [calendar icon]
- CCM-IT: Tous
- CCM-IP: Tous

Buttons: 'Rechercher' and 'Annuler la sélection'. Below the filters is an 'Exporter les données' button.

The data table below shows the following columns: An, NIC SE, Risque Fonctions supports CTN, NCS Nom Prénoms, Type de sinistre, Dates Sinistre Notification, Nb. jours arrêt, CCM IT, Date Notification IP ou Décls, % IP, CCM IP, Recours Tiers, % ETT ETT, and Valeur indicative du Risque.

An	NIC SE	Risque Fonctions supports CTN	NCS Nom Prénoms	Type de sinistre	Dates Sinistre Notification	Nb. jours arrêt	CCM IT	Date Notification IP ou Décls	% IP	CCM IP	Recours Tiers	% ETT ETT	Valeur indicative du Risque
Exercice : 2023 - Code Risque : 283CH													
Section : 384627170 00036 01 Salaires : 18 722 147 € Effectif : 459 Valeur indicative du risque : 1 148 €													
Total indicatif IT : 1 148 € Total indicatif IP : 0 €													
2023	00036 01	283CH A	1870609172059 29 231219 593 DUFOUR MATTHEU	AT	19/12/2023 09/01/2024	0	1	287 €	-	-	-	-	287 €
2023	00036 01	283CH A	182039033013 29 231124 595 HALLANT JEROME	AT	24/11/2023 02/02/2024	0	1	287 €	-	-	-	-	287 €
2023	00036 01	283CH A	1730462041177 49 231120 593 HACCART THERY	AT	20/11/2023 11/12/2023	0	1	287 €	-	-	-	-	287 €
2023	00036 01	283CH A	1740859122033 90 230208 597 DALBY CEDRIC	AT	06/02/2023 06/03/2023	0	1	287 €	-	-	-	-	287 €
Section : 384627170 00085 01 Salaires : 5 383 085 € Effectif : 56 Aucun sinistre													

Page navigation: 'Éléments par page 20', '1 - 8 de 8', and 'Version : 10.0.10'.

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Prévenir les risques professionnels

Intranet v.10.0.7 (RPP) Retour

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun.

Compte entreprise
Vos démarches maladie et risques professionnels

CDR LILLE
384 627 170 00036

ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention

Mes obligations

ÉTABLISSEMENT 384 627 170 00036

Accueil > Prévenir les risques professionnels

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Attestation des indicateurs risques professionnels


Cette rubrique permet de consulter et télécharger votre attestation des indicateurs des risques professionnels

[Obtenir mon attestation](#)

Bilan risques professionnels au 03/10/2024 *

[Télécharger mon bilan](#)

Infos établissement

 Votre établissement comptabilise 4 sinistres depuis 3 ans

Secteur d'activité
Industrie manufacturière

Code NAF
C

ERectif
484


Sinistralité

Années	Accidents de travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
2022	0	0	0
2021	2	0	0
2020	1	1	0


⚠ Les données 2022 rendent compte de façon incomplète des expositions aux risques et de leurs évolutions. C'est pourquoi le bilan des risques professionnels présenté porte essentiellement sur l'année 2021.

Les risques professionnels de votre secteur

Répartition des accidents de travail selon les risques à l'origine



Répartition des accidents de travail selon les modalités de blessure



Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

En cliquant sur ce bouton, vous pourrez obtenir l'attestation des indicateurs risques professionnels


PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Attestation des indicateurs risques professionnels

Cette rubrique permet de consulter et télécharger votre attestation des indicateurs des risques professionnels

Bilan risques professionnels au 18/04/2024 *

Infos établissement

 Votre établissement comptabilise **40** sinistres depuis 3 ans

Secteur d'activité
Transports et entreposage

Code NAF
H

Effectif
109

Sinistralité

Année	Accidents du travail	Accidents de trajet	Médica professionnels
2022	13	0	0
2021	14	0	2
2020	11	0	0

Obtenir mon attestation

Télécharger mon bilan

⚠ Les données 2022 rendent compte de façon incomplète des expositions aux risques et de leurs évolutions. C'est pourquoi le bilan des risques professionnels présenté porte essentiellement sur l'année 2021.

La fonctionnalité « Bilan des risques professionnels » répertorie le nombre de sinistres sur trois ans.

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Vos salariés

Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves

Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention

Mes obligations

La subvention prévention

i INFORMATIONS

Les fonctionnalités accessibles via le bouton « Obtenir une Subvention Prévention » sont les suivantes.

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Subventions Prévention Risques professionnels

Accueil

+ Effectuer une demande

Mes demandes

Contact

Se déconnecter

v6.0.4

Effectuer une demande

Guide d'Utilisation Entreprise

Information établissement

Votre Siret

Effectif de votre entreprise **1** ?

2 Valider

Effectuer une demande

MANIPULATION

1. Remplir l'effectif indiqué sur votre attestation URSSAF, datant de moins de 6 mois.

MANIPULATION

2. Cliquer sur le bouton « valider ».

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

MANIPULATION

3. La liste des subventions proposées est affichée comme dans la capture d'écran ci-dessous. Le clic sur le bouton « Demander » permet de réaliser la demande de subvention.

Logo: L'Assurance Maladie | Subventions Prévention Risques professionnels

Accueil | Effectuer une demande | Mes demandes | Contact | Se déconnecter | v6.0.4

Liste des subventions | Guide d'Utilisation Entreprise

Enseigne : SACPA | SIRET : 39345531600470 | Effectif : 235 | CAISSE : AQUITAINE

Liste des subventions proposées

Thème : Tous les thèmes

Nom de la subvention	Type	Validité	Description	Document de référence	Demander
Risques ergonomiques - Actions de prévention (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement d'actions de prévention (diagnostics, formations et équipements)		3
Risques ergonomiques - Actions de sensibilisation (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement d'actions de sensibilisation		
Risques ergonomiques - Aménagements de postes (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement d'aménagements de postes dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle		
Risques ergonomiques - Salaires de préventeur (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement de salaires de préventeurs		

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

MES OBLIGATIONS

Vous trouverez ici, les obligations auxquelles votre entreprise doit se soumettre

Négociation d'un accord de prévention

Vous avez déclaré plus de 25% de votre masse salariale exposée au titre du compte professionnel de prévention. Vous devez négocier un accord de prévention.

Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message.



Vos salariés

Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves

Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention

Mes obligations

Les cas possibles sont les suivants :

- Cas d'usage 1 : « Votre indice de sinistralité est supérieur à 0.25. Vous devez négocier un accord de prévention. Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message »
- Cas d'usage 2 : « Vous avez déclaré plus de 25 % de votre masse salariale exposée au titre du compte professionnel de prévention. Vous devez négocier un accord de prévention. Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message »
- Cas d'usage n°3 : « Votre indice de sinistralité est supérieur à 0.25 et vous avez déclaré plus de 25 % de votre masse salariale exposée au titre du compte professionnel de prévention. Vous devez négocier un accord de prévention. Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message »

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP

Temps D'échange

